****

**WEBINAIRE CDRP La GRvParis du 15.09.2023**

**Questions inscrites dans le tchat**

GERS Président : **Pouvez-vous me renvoyer le courriel et la lettre type**. Merci [cbruchaut@ffrandonnee.fr](mailto:cbruchaut@ffrandonnee.fr)  
Il fera l’objet d’un envoi groupé à tous les participants du Webinaire en même temps que les autres documents

Yvonne MONTIER :   
**1. Pourrait-on être en copie du flash infos envoyé aux clubs** ?

Oui bien sûr  
**2.**Assurances mais aussi dispositif sécurité tel que Protection civile, croix rouge....

Concernant le dispositif de sécurité cela relève du comité qui apprécie ou pas la nécessité de la mise en place d’un dispositif de sécurité.

Alexis MICHEL :   
Qui est **l’ambassadeur « national »de la Ligne 7** (Nice paris) ?

Il n’existe pas d’ambassadeur national.

CODERANDO77 Olivier MANGIN :   
**1.**vu dans la charte ambassadeur : qui et comment sont fixés les" critères communs" évoqués page 2  
Le choix des ambassadeurs relèvent du comité qui apprécie les compétences, qualités physiques pour réaliser l’itinéraire (intégralité de la ligne ou de la région ou du département ou plusieurs étapes du département). Les critères sont propres au comité qui les définie par mesure d’équité.  
Ce qui est important c’est d’offrir la possibilité à vos licenciés d’être ambassadeur, cela passe donc par une communication aux clubs et un dépôt de candidature avec signature et validation du comité.   
**2**.Comment se fait (financement organisation... ) le retour des ambassadeurs/rices "grandes distances" vers leurs domiciles ? A leur propre charge ou est-il prévu quelque chose ?  
Cela relève de l’organisation du comité  
**3.**Si j'ai bien compris, nous ne sommes pas libres de réaliser nos propres **supports de communication** ? Une charte nous est imposée ? Si oui, quand recevrons-nous la charte graphique ? Merci

Vous avez reçu le logo avec ses déclinaisons en fonction des supports.  
La réalisation de l’affiche est en cours : elle sera partiellement personnalisable.

**4. N’y** a-t-il pas une **aide financière externe** ; subvention ...? pour aider au financement ?   
La fédération a engagé des démarches avec toutes les DRAJES.  
Un dossier Cerfa a été déposé pour l’IDF (voir avec Daniel RAMEY et Bruno LAMAUR)  
**5.** Il est évoqué un **journal de bord** pour les ambassadeurs avec communication régulière ; il est évoqué Ma Rando ? Pouvez-vous préciser ? "Ma Rando" avec **carte IGN 25** sera-t-elle donc mise à disposition des ambassadeurs/rices ?

MA Rando : La grande randonnée vers Paris avec tous les itinéraires / étapes sera renseigné.  
Les ambassadeurs doivent obligatoirement télécharger l’application (cf le dossier ambassadeur envoyé aux comités, c’est indiqué).  
**6.** Sur les 40 € pouvez-vous alors changer le vocabulaire utilisé de "ligne" puisqu'il y a 7 grandes lignes et **15 points de départ** ; il faut donc que ce soit par "point de départ" et non par ligne.  
Si c’est plus compréhensible comme cela, oui mais il faut préciser les points de départs initiaux de chaque ligne.   
**7.** Laurence As-tu la date pour la SDJES 77 Merci  
Dépôt du Cerfa fin septembre. Voir avec D. RAMEY

Anne-Marie BERMEJO : Le comité régional Occitanie a rendu les candidatures ;  
Oui Annie, bien reçu  
**1.**Pouvez nous avoir des renseignements concernant **la DRAJES** de l'Occitanie. Merci d'avance

En cours

**2**.Avez-vous prévu **un formulaire pour les personnes de comités** qui **désirent venir à Paris le 12 mai,** pour s'inscrire et que cela soit clair.  
Non pas de formulaire à ce jour mais c’est une bonne idée.  
Cependant je pense que les inscriptions doivent se faire au niveau des comités qui nous transmettrons ensuite la liste.  
**3.** Occitanie - PO 6 étapes, Aude 23 étapes, 31 :9 étapes, 81 : 5 étapes, 12 : 3 étapes, 82 : 1 étape, lot 8 étapes et j'ai compté les jours de repos. Faites des cas concrets pour le financement. Si c'est possible de votre côté.

Rudy AFONSO CDRP 64 :   
Qu'est ce qui est prévu au niveau des **assurances pour les participants** extérieurs à la fédération ? (non membres de clubs, non adhérents) Merci

Si vous avez 100 et plus de participants il faut faire une déclaration à la Préfecture.  
Concernant l’assurance pour les non licenciés, vous êtes couverts par le contrat d’assurance relatif à l’organisation de manifestation.  
Vous pouvez aussi informer votre assurance de l’évènement  
La fédération a demandé un avenant à GROUPAMA qui vous sera communiqué.

FFRandonnée Dordogne Président :   
Lorsque dans un département, **deux lignes** se rejoignent, donc 4 ambassadeurs, on ne perçoit **que 80€ ?**

Dans ce cas chaque département concerné par le passage des ambassadeurs de ligne percevra 40€x4xnombre d’étapes du département.

FFRandonnée Corrèze Sentiers-Itinéraires **:   
la dotation de 160 euros par jour est-elle a multiplié par le nombre d’ambassadeurs ?** Merci  
Non la dotation concerne l’organisation de l’itinérance qui passe dans le département.  
Libre à vous l’utilisation et fléchage.

FFRandonnée Indre et Loire Président :   
Les 3°... ne mangent pas ?  
L’aide complémentaire concerne la prise en charge de 2 ambassadeurs de ligne.

BARIOZ :  
**1.** Comment faire **quand on est situé en aval des 2 CDRP qui ne souhaitent pas participer** ?

Ce sujet, qui est une des préoccupations, va être éclairci très rapidement. Vous serez informés.  
**2.** La **journée de repos**, c'est quoi ?  Celle qui est envisagée par votre planning dans mon département est située dans un petit village **sans animation** en semaine au mois de mars. Comment les ambassadeurs vont-ils passer la journée ?   
Cela relève de votre organisation et non du siège.  
**3.** L’itinéraire 7 passe dans des **endroits fortement enneigés** à l'époque où le relais est prévu ? Comment fait-on ? Y aura-t-il des réunions de travail par itinéraire. Cela serait nécessaire très rapidement ?   
Marianne CLARTE a construit les itinéraires avec les CDRP et CRRP. Des réunions de ligne ont été organisées régulièrement. En charge des itinéraires, il faut vous adresser à Marianne CLARTE.  
**4..**Peut-on **associer localement les autres Fédérations** non olympiques membres du CNOSF   
L’évènement est interministériel, intersectoriel, interfédéral. Donc aucun problème.  
Vous pouvez aussi vous rapprocher du CDOS sur ce point.  
**5.** Madeleine, rassures-toi : j'ai les meilleures relations tant avec mon Comité Régional qu'avec mon Comité Départemental. Je leur ai posé toutes mes questions et il ne m'a pas semblé qu'ils avaient les réponses

Comment devons-nous nous positionner par rapport au **courrier adressé à tous les Maires** de France **le 26 juin** ?

Alexis MICHEL :   
Quelle formule prend **l’implication des Drajes** dans le projet ?  
Le dossier DRAJES est un dossier régional. Votre CRRP doit se rapprocher de ses CDRP qui doivent fournir les actions prévues / dates / lieux / type d’animations / coût / besoins.

FFRandonnée Ardèche Président :  
 bonjour, est-ce que la **liste des villes Terre de jeux** est arrêtée définitivement ? CBeaumes07  
Il faut consulter le site web « terre de jeux » où vous pouvez rechercher par département ou région les villes labellisées Terre de Jeux.  
Sachant qu’il n’y a pas de date butoir pour être labellisé, je vous conseille de consulter très régulièrement le site car cela évolue chaque jour.

FFRandonnée Indre et Loire Président :  
Peut-on nous concentrer sur les questions importantes du niveau Comité... **dotation financière fédérale pour** ce projet ?

Sujet abordé en direct.  
Se référer à la fiche synthèse ambassadeur envoyée à tous les comités.

Julia CARNEVALE :  
**1.** Bonjour, enchantée, je suis la nouvelle conseillère territoriale de l'inter régions Grand Sud-est.   
Un des comités départementaux de la région PACA a souhaité déposer son dossier pour faire une demande de subventions dans le cadre de l'appel à **projets de la DRAJES,** et à ce titre, souhaiterait savoir si une demande similaire a été faite ailleurs pour la DRAJES PACA. Merci pour votre réponse.   
**2.**Pour information, la date d'échéance de cet appel à projets est fixée au 20 septembre

Même réponse que précédemment : il s’agit d’un dossier régional qui en PACA doit répondre à l’appel à projet. Françoise ROUQUETTE référente régionale est en charge de ce dossier, vous pouvez la joindre.

Joris AMARGIER - CDRP43 :   
En ce qui concerne le **financement des DRAJES** dans le cadre de notre animation territoriale JOP, devons-nous contacter notre SDJES ou directement notre DRAJES ? Quelles sont les modalités de financement ?  
En cours

VAR :  
 y a-t-il **un parrain/ personnalité de l'événement** ?

En cours avec l’UNESCO

André MASSE :   
**1.** La FFRandonnée Tarn a une réunion avec la DDJES du Tarn mardi 19 septembre 2023.  
Très bien, tenez-moi au courant de la suite qui sera donnée.  
**2.**Si j'ai bien compris, c'est 40 € par jour et par ambassadeur et 160 € par jour attribué au Comité Régional et ou aux Comité(s) Départemental(aux).

Il faut relire la fiche synthèse Ambassadeur, tout est indiqué  
*Merci Madeleine, j'avais bien compris les attributions financières.*

Philippe POIRIER :   
**1.** La question qu'il faut se poser c'est que faire s'il n'y a pas **de cohésion régionale, ni départementale.** Comment pouvons-nous vous apporter des éléments d'ici fin septembre ?

Le siège ne peut pas régler les difficultés relatives à la cohésion.  
Dans ce cas si vous n’avez pas de solution, chaque département n’a qu’à envoyer ses documents.  
**2.** Dans ce cas c'est à l'ambassadeur de s'engager financièrement

Non  
**3.** Avons-nous une idée de combien d'ambassadeurs se sont manifesté de ligne aux départ des 15 points ?  
2 à ce jour officiellement déclarés au départ de Cerbères.  
**4.** Il faut rapidement mettre une **date de clôture** d'inscription pour les ambassadeurs de ligne au départ des 15 points  
Cela fait plusieurs semaines que l'on demande de nous indiquer le nombre d'ambassadeurs. C'est pourquoi nous avons dit au cours de cette réunion la **date butoir du 30.09**

Jean-Paul VEYRE :  
**1.** A l'arrivée en Essonne, combien devrons **nous compter d'ambassadeurs de ligne**?

A ce jour pas d’infos  
**2.** Gérer l'hébergement d'un nombre inconnu d'ambassadeurs de ligne arrivant à Paris et avoir à en supporter la charge c'est demander l'impossible aux CDRP.  
Effectivement c’est ingérable, c’est pourquoi nous avons relancé à plusieurs reprises mais la date butoir est le 30.09

Grégoire VINCENT :   
Nous avons la confirmation que nos ambassadeurs de département bénéficient d'une indemnité de 160€. Nous devons maintenant déterminer le nombre d'ambassadeurs des autres départements de ligne qui seront hébergés.  
Les 160€ sont pour l’organisation générale et n’est pas spécifiquement ciblée pour les ambassadeurs.

COMMENTAIRES de fin de réunion

Anne-Marie BERMEJO : Courage à toutes et tous et à vous les collègues de Paris.   
Merci mesdames pour cette Visio bien menée.

Martine JACQUES :  merci pour toutes ces infos. j'y vois plus clair .FFRandonnée Charente maritime

Oriol PLANAS : Merci à vous et bon courage pour la suite

Emmanuel DENIS DE SENNEVILLE ; Communication très instable Bcp de coupures Je relirais l'enregistrement

Laurence NADAUD : merci à tous. Nous allons revoir toutes vos questions et **vous répondre,** j'ai commencé à  me déplacer dans les départements alors n'hésitez pas à me solliciter.

Rudy AFONSO CDRP 64 : **Pourrez-vous nous envoyer le diaporama d'aujourd'hui,** merci par avance !